



HAUT-COMMISSARIAT DE LA REPUBLIQUE EN POLYNESIE FRANCAISE

Papeete, le 24 décembre 2012

MRCC Papeete
Centre opérationnel
de recherche de sauvetage
en mer Polynésie française

Destinataires : Tous Médias

Page 1 de 1

Tél : 54.16.16 / Fax : 42.39.15
mrccpapeete@mail.pf

COMMUNIQUE DE PRESSE

Rappel sur les conditions d'utilisation des signaux pyrotechniques dits « fusées rouges » ou « fusées de détresse »

La multiplication en 2012 des opérations liées à des signalements de fusées de détresse conduit le MRCC Papeete à formuler, en cette période de fêtes de fin d'année, les rappels suivants:

- 17 fausses alertes ont été provoquées cette année par des tirs de fusées rouges ; ces fausses alertes ont coûté aux services de secours plus de 12 millions de francs Pacifique (engagement de patrouilles terrestres, survol par hélicoptère...)
- comme leur nom l'indique pourtant sans équivoque, **l'usage des fusées de détresse est strictement réservé au signalement de détresses avérées ; il est formellement interdit d'en faire usage dans d'autres circonstances, et notamment de les utiliser comme feux d'artifice.**
- l'article L5242-6-1 du Code des transports prévoit jusqu'à **deux ans d'emprisonnement et 3,6 millions de francs Pacifique d'amende** toute personne qui ne respecterait pas cette règle de bon sens.
- en aucun cas le fait de se trouver à terre ne permet de s'exonérer du respect des règles précédentes : la plupart des fausses alertes traitées par le MRCC Papeete découlent précisément de tirs effectués depuis la terre, mais décrits comme venant de la mer par des observateurs lointains. Il est important de se rappeler qu'une fusée rouge s'observe, par beau temps, à plus de 30 kilomètres.
- les matériels pyrotechniques périmés doivent être rapportés auprès du magasin où ils ont été achetés, à des fins de recyclage ou de destruction. Il est interdit de les jeter à la décharge, et leur utilisation peut s'avérer dangereuse.

En complément et de manière à éviter de mobiliser inutilement les moyens de secours, il est également important de signaler au MRCC Papeete toute organisation de feux d'artifices près des côtes et toute utilisation de "lanternes volantes chinoises".